

Organisation de l'espace et activité professionnelle des mères : le cas des nouvelles couches moyennes en région Île-de-France

Jeanne Fagani

Volume 31, numéro 83, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021877ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021877ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fagani, J. (1987). Organisation de l'espace et activité professionnelle des mères : le cas des nouvelles couches moyennes en région Île-de-France. *Cahiers de géographie du Québec*, 31(83), 225–236. <https://doi.org/10.7202/021877ar>

Résumé de l'article

En région Île-de-France, l'activité professionnelle des mères ayant de jeunes enfants à charge varie au sein de l'espace: en prenant l'exemple des femmes vivant avec un conjoint « cadre » ou « ouvrier », on observe que, quel que soit le nombre d'enfants, le taux d'activité des mères dans le centre est toujours supérieur à celui des mères résidant en périphérie. La diminution est particulièrement sensible pour les mères ayant trois enfants ou plus. Le nombre d'enfants est une variable moins discriminante de l'activité des femmes de « cadres » vivant à Paris que de celle de leurs homologues vivant en périphérie. En effet, grâce à leurs caractéristiques spatiales, le centre de la région et sa proche banlieue représentent des espaces plus adaptés à l'insertion professionnelle des mères que la banlieue extérieure ou la périphérie. Les choix restreints dans le domaine du logement et de sa localisation de même que les contraintes spatio-temporelles ont sans doute renforcé la détermination des femmes à refuser une troisième naissance.

ORGANISATION DE L'ESPACE ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES MÈRES : LE CAS DES NOUVELLES COUCHES MOYENNES EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

par

Jeanne FAGNANI

*Unité associée « Stratégies territoriales et dynamique des espaces »,
191 rue Saint-Jacques, 75005, Paris*

RÉSUMÉ

En région Île-de-France, l'activité professionnelle des mères ayant de jeunes enfants à charge varie au sein de l'espace : en prenant l'exemple des femmes vivant avec un conjoint « cadre » ou « ouvrier », on observe que, quel que soit le nombre d'enfants, le taux d'activité des mères dans le centre est toujours supérieur à celui des mères résidant en périphérie. La diminution est particulièrement sensible pour les mères ayant trois enfants ou plus. Le nombre d'enfants est une variable moins discriminante de l'activité des femmes de « cadres » vivant à Paris que de celle de leurs homologues vivant en périphérie. En effet, grâce à leurs caractéristiques spatiales, le centre de la région et sa proche banlieue représentent des espaces plus adaptés à l'insertion professionnelle des mères que la banlieue extérieure ou la périphérie. Les choix restreints dans le domaine du logement et de sa localisation de même que les contraintes spatio-temporelles ont sans doute renforcé la détermination des femmes à refuser une troisième naissance.

MOTS-CLÉS : *Activité professionnelle, emploi féminin, équipements collectifs, fécondité, mères, organisation spatiale, région Île-de-France.*

ABSTRACT

Spatial Patterns and Working Mothers: the Case of the New Middle Classes in the Île-de-France Region

In the Île-de-France region, the rate of labour force participation among mothers varies according to their place of residence: by taking the example of women living with a man « professional » or « blue-collar worker », one can observe that this rate is always higher in the centre than in the peripheral areas, however great the number of children may be. The decline is especially strong for mothers with three children or more. The number of children is a less discriminating variable of labour force participation of women living in Paris than of that of those living in peripheral areas. In fact, due to their spatial structure, the centre and the near suburbs are more adapted to the needs of working mothers than the outlying suburbs. Restricted residential and housing choices, combined with time and space constraints, have probably reinforced the determination of women not to have a third child.

KEY WORDS : *Female employment, fertility, Île-de-France region, mothers, public amenities, labour force participation, spatial organization.*

*
* *

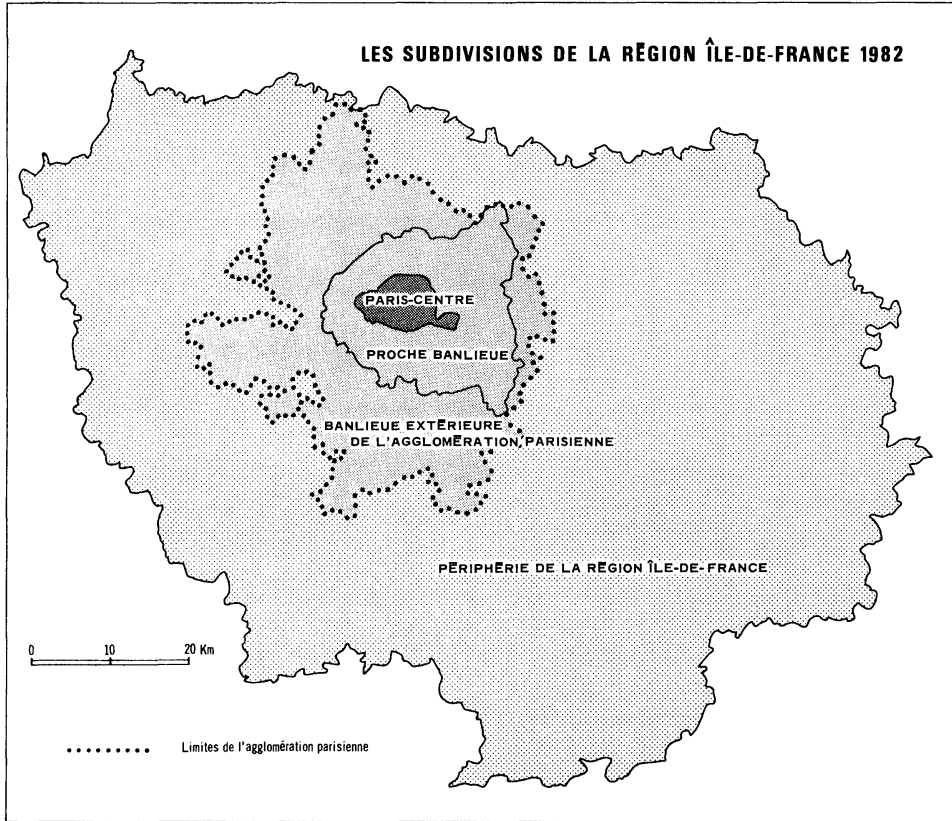
La participation croissante des femmes mariées à la vie économique a été une des principales mutations du marché du travail en France depuis une vingtaine d'années (Marc et Marchand, 1984). En région Île-de-France (où les femmes mariées représentent 60% de la population féminine « active »), la propension des mères à exercer un emploi est encore plus forte qu'en province du fait d'un meilleur niveau de formation et des possibilités offertes par un marché du travail dense et diversifié : ainsi, par exemple, la proportion de femmes travaillant à l'extérieur de leur foyer parmi celles ayant deux enfants y est-elle de 63% contre 52% en province. Au sein même de cette région, le taux d'activité professionnelle féminin varie selon les lieux de résidence, comme l'ont montré Sztokman (1977) ainsi que Pinçon-Charlot et Rendu (1984) sur la base des données du recensement de 1975. Toutefois, ces auteurs n'introduisaient pas, dans leur analyse, de différenciation selon le statut matrimonial et le nombre d'enfants à charge, deux facteurs très discriminants à l'égard de l'activité professionnelle des femmes.

Nous nous proposons donc, dans la première partie de cet article, d'étudier les variations dans la région parisienne des taux d'activité professionnelle des mères vivant avec un conjoint appartenant à la catégorie des « cadres, professions intellectuelles supérieures » (en les comparant avec celles dont le conjoint est « ouvrier ») selon le nombre d'enfants (âgés de moins de 17 ans), en essayant de répondre — au moins partiellement — à la question suivante : quels sont les secteurs urbains — compte tenu de leurs caractéristiques spatiales et de leur distance au centre — où l'insertion professionnelle des mères, à situation égale, semble la plus aisée ? On peut supposer que les couples où les deux conjoints exercent une activité professionnelle procèdent à une série d'arbitrages et de compromis dans différents domaines pour permettre à la femme de concilier sa vie professionnelle avec ses obligations familiales. Parmi ceux-ci, le choix de la localisation résidentielle peut constituer un des enjeux des stratégies élaborées par ces femmes pour gérer leur vie quotidienne.

Encore faut-il que les couples disposent d'une certaine marge de manœuvre dans le choix de cette localisation : les couples d'« ouvriers » ont évidemment des possibilités de choix beaucoup plus restreintes que celles des couples de « cadres ». Le « champ des possibles » est en effet délimité par les ressources financières du ménage et par la taille de la famille. Les familles ouvrières, surtout celles ayant trois enfants, sont ainsi peu nombreuses à résider dans le centre. C'est pourquoi il nous semble intéressant d'étudier les caractéristiques de la localisation résidentielle des couples de « cadres », selon que la femme exerce ou non un métier, car ils bénéficient d'une relative liberté de choix. Concernant cette première partie, nous avons utilisé les données du recensement de 1982 (sondage au 1/4) en subdivisant l'espace régional (figure 1) afin d'obtenir des résultats fiables. Les femmes actives ayant trois enfants ou plus dans les catégories sociales considérées sont en effet relativement peu nombreuses, surtout dans Paris-Centre.

Dans la deuxième partie de cet article, selon une approche plus qualitative, nous exposerons quelques résultats d'une recherche en cours sur les interactions entre les stratégies professionnelles des mères des « nouvelles couches moyennes » (le conjoint appartenant aux « cadres, professions intellectuelles supérieures »), leurs comportements dans le domaine de la fécondité et le choix de la localisation résidentielle du ménage. Nous tenterons ainsi de répondre partiellement aux questions suivantes : en fonction de quels critères les couples appartenant à ces catégories sociales choisissent-ils leur lieu de résidence ? Comment et dans quelle mesure le lieu d'emploi de la mère — lorsque la femme travaille à l'extérieur du domicile — est-il pris en compte dans les

Figure 1



processus de décision concernant la localisation du logement ? Nous avons émis l'hypothèse que les mères qui ont 2 ou 3 enfants, qui exercent une carrière professionnelle et qui doivent mettre en place une gestion stricte et rationnelle de leur vie quotidienne, sont soucieuses de résider dans des lieux pourvus des équipements nécessaires à la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. Dans quelle mesure le problème du logement et du choix de sa localisation, en liaison avec les aspirations de la famille à un certain style de vie, interfère-t-il avec les comportements dans le domaine de la fécondité ?

Ce sont les résultats d'une analyse de contenu de 60 entretiens approfondis et semi-directifs (complétés par un questionnaire détaillé) qui nous permettront de répondre partiellement à ces questions. Cette recherche en cours a pour principal objectif d'étudier les comportements dans le domaine de la fécondité des couples

appartenant aux « nouvelles couches moyennes ». Elle est axée, entre autres, sur l'analyse des diverses stratégies élaborées par les mères pour concilier leurs obligations familiales avec les exigences de leur vie professionnelle. Elle cherche également à déceler l'influence des contraintes spatio-temporelles sur l'organisation de leur vie quotidienne.

Les entretiens ont été menés auprès de femmes dont les caractéristiques sont les suivantes : elles sont âgées entre 35 et 45 ans (le déclin de la fécondité étant dû aux femmes nées après 1940), elles vivent en couple et elles ont 2 ou 3 enfants ¹. Toutes ont complété au moins deux ans d'étude ou acquis une qualification professionnelle après le baccalauréat (pour éliminer l'influence très discriminante du niveau d'instruction sur la fécondité). Elles résident enfin en différents lieux de la région Île-de-France.

Dans le cadre de notre problématique, il convient de rappeler que, quel que soit le milieu social, la division sexuelle du travail au sein de la famille se maintient. Les femmes continuent, à des degrés divers, d'assumer l'essentiel des tâches domestiques et éducatives (Gokalp et Leridon, 1983). Même lorsque la répartition des tâches est relativement équilibrée entre les deux conjoints, elles conservent, dans l'ensemble, un rôle de « pivot » autour duquel s'organise la vie familiale. Dès lors la proximité ou l'éloignement des divers équipements publics ou privés, nécessaires à la conciliation de leurs multiples obligations, peuvent faciliter ou au contraire freiner leur insertion professionnelle.

LE TAUX D'ACTIVITÉ DES MÈRES : UNE DIMINUTION DU CENTRE VERS LA PÉRIPHÉRIE

Pour tenter de comprendre les variations dans l'espace régional du taux d'activité professionnelle des mères, il est nécessaire de décrire d'une part la distribution géographique des principaux types d'équipements collectifs et, d'autre part, les caractéristiques de la répartition spatiale des emplois féminins. Sans être seuls en cause, ces facteurs jouent un rôle non négligeable.

Par ailleurs, il est essentiel de tenir compte du fait que près de 9 femmes actives sur 10 sont salariées. Or le salariat implique une dissociation spatiale entre le domicile et le lieu de travail, ce qui renforce les difficultés quotidiennes des mères actives (Fagnani, 1983, 1986). En région Île-de-France, et en particulier dans l'agglomération parisienne (figure 1), celles-ci sont exacerbées du fait des longues distances à parcourir et des multiples déplacements occasionnés par la spécialisation fonctionnelle des espaces (séparation géographique des lieux de résidence, d'emplois, de consommation et de loisirs...).

La répartition spatiale des équipements collectifs en région Île-de-France : le contraste entre les secteurs centraux de l'agglomération et la périphérie

Des chercheurs du Centre de sociologie urbaine ont remarquablement décrit cette répartition spatiale (Pinçon-Charlot *et al*, 1986) et démontré que l'inégalité règne en région parisienne en matière d'équipements. Paris, et dans une moindre mesure la proche banlieue², disposent d'une gamme inégalée d'équipements collectifs et jouissent d'une excellente desserte par les réseaux de transports publics. Par contre, la

banlieue extérieure et la périphérie de la région sont souvent caractérisées par un sous-équipement et de fortes carences quant à l'offre de transports collectifs.

En ce qui concerne plus particulièrement la répartition spatiale des équipements, on observe encore ici de fortes disparités dans l'espace. C'est en proche banlieue « que le nombre des lits publics de crèches est le plus élevé par rapport à celui des naissances et que les jours de marché atteignent leur plus grande fréquence » (Pinçon-Charlot et Rendu, 1984, p. 54). Toutefois, le centre est également bien pourvu en crèches publiques et privées et les établissements scolaires de grande qualité y sont nombreux. La proximité et la densité des commerces de détail, des grands magasins, des banques, des stations de taxi et des différentes catégories de praticiens de la médecine libérale y facilitent également l'accomplissement des tâches ménagères et éducatives.

Les « Parisiens » se voient également offrir nombre de stages de formation professionnelle pour les adultes. À l'opposé, la banlieue extérieure de l'agglomération et plus encore les secteurs périphériques et « urbains » de la région (où prédomine l'habitat pavillonnaire) se distinguent par la pauvreté de leurs équipements : « les équipements commerciaux (y sont) embryonnaires, les crèches inexistantes » (*Ibid.*). Il est fréquemment obligatoire de recourir à l'automobile pour effectuer les achats quotidiens et conduire les enfants à l'école. De plus, l'absence ou les insuffisances de l'offre de transports collectifs y restreignent la mobilité dans l'espace et réduisent ainsi le champ spatial à l'intérieur duquel les mères peuvent trouver un emploi. Les possibilités d'utilisation d'une voiture pour rejoindre Paris, principal pôle de l'emploi féminin (voir plus loin), sont limitées du fait des restrictions imposées au stationnement dans le centre.

Certes, la configuration radiale des réseaux de transports en commun et des infrastructures autoroutières permet aux habitants de certains secteurs périphériques bien desservis d'accéder au centre, mais bien souvent au prix de longs et pénibles trajets domicile-travail.

L'inégale distribution spatiale des emplois féminins : un schéma concentrique

En matière d'accessibilité aux emplois, les femmes de la région sont très inégalement favorisées : ainsi, celles qui résident dans le centre sont particulièrement avantagées (tableau 1).

Tableau 1

Répartition des emplois féminins et de la population féminine « active » dans la région Île-de-France

	Paris	Proche banlieue	Banlieue extérieure	Couronne périphérique	Total
Emplois	41,0%	32,3%	17,4%	9,3%	100%
Population	24,0%	39,4%	24,8%	11,8%	100%
					(n = 2 168 072)

Source: Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E) — Recensement de 1982 — Sondage au 1/4.

En effet, 4 emplois sur 10 sont localisés dans le centre alors que un peu moins d'un quart des femmes « actives » y résident. Paris et la proche banlieue regroupent 73 % des emplois régionaux. Par contre, la banlieue extérieure de l'agglomération et la couronne périphérique, hormis les pôles d'urbanisation secondaires et les « villes nouvelles », offrent beaucoup moins de possibilités d'insertion professionnelle aux femmes qui y résident. Celles-ci se trouvent alors fréquemment confrontées au dilemme suivant : soit accepter de longs et pénibles trajets pour se rendre à leur travail, soit renoncer à occuper un emploi. En effet, le temps consacré aux migrations quotidiennes (en fonction de la distance et des modes de transport utilisés) constitue un enjeu essentiel des arbitrages auxquels les mères doivent recourir si elles veulent reprendre leur travail après un congé de maternité ou continuer à exercer leur emploi à la suite d'un déménagement en lointaine banlieue (ce qui est fréquemment le cas des jeunes ménages avec enfants en accession à la propriété individuelle) (Fagnani, 1986).

Les variations spatiales du taux d'activité professionnelle des mères

Nous avons choisi d'étudier les mères dont le conjoint se situe à l'une ou l'autre des « extrémités » de l'échelle socio-professionnelle : d'une part, les conjointes de « cadres et professions intellectuelles supérieures » (cadres de la fonction publique, des administrations et des entreprises privées, ingénieurs, enseignants du secondaire et des universités, professions libérales), d'autre part les conjointes d'« ouvriers ». Certes, la catégorie socio-professionnelle du conjoint (mari ou concubin) est un indicateur imparfait, car partiel, du milieu socio-culturel, mais il conserve une valeur relativement synthétique. De plus, ces deux catégories sociales sont caractérisées par une forte homogamie sociale (Desrosières, 1978).

Quel que soit le nombre et l'âge des enfants, les taux d'activité professionnelle des femmes de cadres ou d'ouvriers sont plus élevés dans le centre qu'en périphérie (cf. tableau 2 et figure 2). Ils diminuent très sensiblement, dans le cas des conjointes de « cadres », lorsqu'on passe de la proche banlieue à la banlieue extérieure.

Par ailleurs, on peut observer un clivage intéressant : en regard des taux d'activité, le lieu de résidence est un facteur beaucoup plus discriminant chez les mères ayant 3 enfants (ou plus) que chez celles qui en ont 2. Pour celles-ci, dont le conjoint est cadre, le taux passe de 59 % dans le centre à 54 % en banlieue extérieure, alors que la baisse est plus accentuée pour les mères de 3 enfants ou plus (de 42 à 34 %) (cf. figure 2). Par contre, pour les femmes d'ouvriers cette diminution est moins importante car dès qu'elles ont trois enfants, peu importe leur lieu de résidence, les coûts financiers pour le ménage de leur insertion sur le marché du travail sont soit équivalents soit supérieurs au salaire qu'elles pourraient obtenir du fait de leur faible qualification professionnelle (Euvrard *et al.*, 1985). En outre, à la différence des femmes plus favorisées, le peu d'intérêt d'un emploi routinier et non valorisé socialement ne peut, dans bien des cas, justifier des sacrifices financiers.

Contrairement aux femmes d'ouvriers, celles vivant avec un conjoint « cadre ou profession intellectuelle supérieure » bénéficient d'avantages matériels et financiers qui leur permettent de mieux surmonter les obstacles de la distance aux emplois (lorsqu'elles résident en lointaine banlieue) et de faire face aux contraintes spatio-temporelles liées à l'exercice d'une activité professionnelle.

Néanmoins, « même pour ces catégories qui ont une excellente connaissance de l'espace urbain et une aptitude certaine à s'y déplacer, la distance reste un obstacle

Tableau 2

Taux d'activité des mères selon le nombre des enfants (0-16 ans) et la catégorie socio-professionnelle du conjoint et effectifs des mères « actives » et « non actives » suivant le lieu de résidence dans la région parisienne

Nb. d'enfants	C.S.P. du conjoint	Paris centre	Proche banlieue	Banlieue extérieure	Périphérie de la région
2	Cadres %	58,7	58,7	53,8	53,5
	A *	11 704	18 500	18 824	7 392
	NA **	8 244	13 000	16 156	6 432
	Ouvriers %	66,2	62,9	63,2	62,2
	A *	9 740	35 196	23 308	15 556
	NA **	4 984	20 760	13 552	9 436
3	Cadres %	45,0	45,8	37,7	36,5
	A *	2 692	3 756	4 208	1 628
	NA **	3 288	4 440	6 956	2 828
	Ouvriers %	40,4	36,4	36,4	36,2
	A *	1 912	7 724	5 128	3 728
	NA **	2 820	13 524	8 956	6 568
3 ou plus (dont le plus jeune a moins de 7 ans)	Cadres %	42,4	42,6	33,9	33,4
	A *	2 112	2 756	2 944	1 148
	NA **	2 868	3 716	5 740	2 396
	Ouvriers %	30,7	24,1	27,3	22,5
	A *	1 600	5 584	3 852	2 220
	NA **	3 608	18 176	11 560	7 624

* A : Effectifs des « actives » ** NA : Effectifs des « non actives »

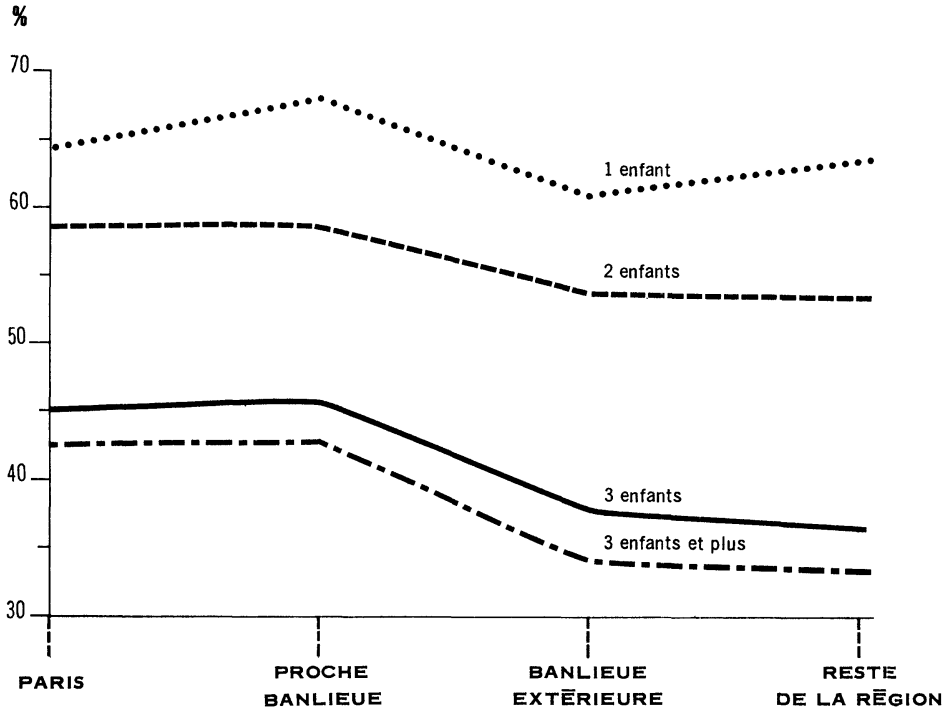
Source : Recensement de 1982, Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.).

qu'il n'est pas toujours possible de franchir, pour des raisons de temps et de fatigue» (Pinçon-Charlot *et al.*, 1986, p. 180). En outre, comme le suggère la figure 2, malgré leur appartenance à des milieux favorisés, ces mères restent sensibles à l'influence des caractéristiques de l'organisation spatiale de leur lieu de résidence et à la distance aux emplois, surtout lorsqu'elles ont plus de deux enfants. En effet, lorsqu'elles ont moins de trois enfants, le pourcentage de celles qui occupent un emploi diminue peu du centre vers la périphérie de la région (5,2 points d'écart pour les mères de deux enfants). Par contre, pour celles ayant trois enfants, l'écart entre le taux d'activité des mères vivant à Paris ou en proche banlieue et celui des mères résidant en banlieue extérieure ou à la périphérie de la région s'accroît (8,5 points d'écart). La différence est encore plus nette pour les femmes ayant 3 enfants ou plus et dont le plus jeune a moins de 7 ans : de 43% dans la partie centrale de l'agglomération, le pourcentage de celles qui travaillent n'est plus que de 33% dans les zones peu denses et éloignées du centre de la région.

On peut également observer que, si le taux d'activité des mères diminue partout lorsque le nombre d'enfants augmente, selon un phénomène connu, l'écart entre le

Figure 2

**TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES VIVANT AVEC UN CONJOINT
"CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES"
Selon le nombre d'enfants (0-16 ans) et le lieu de résidence
région Ile-de-France**



taux d'activité des mères d'un enfant et celui des mères de 3 enfants ou plus est plus accentué à la périphérie de la région qu'en son centre (respectivement 31 et 22 points d'écart) (figure 2). L'influence du facteur « nombre d'enfants » sur le taux d'activité des mères y est donc moins importante que dans les secteurs où les caractéristiques spatiales exacerbent les « conflits de rôles ».

Les résultats de l'analyse de contenu des entretiens complètent et confirment certaines des observations précédentes.

LES ENSEIGNEMENTS DES ENTRETIENS : DIVERSITÉ DES ARBITRAGES ET DES COMPROMIS

Entre le choix de la localisation résidentielle, le type de logement recherché (habitat individuel ou collectif) et le style de vie souhaité par chacun des conjoints, les

arbitrages sont très hétérogènes et dépendent de multiples facteurs et contraintes. Nous exposerons ici les comportements très « typés » que nous avons pu observer, sachant qu'entre les attitudes et les pratiques les plus opposées existe tout un « continuum ».

Le refus de la vie en banlieue et l'attachement à la « vie citadine »

Cette attitude caractérise les mères résidant dans Paris et ayant toujours exercé une activité professionnelle. Soucieuses de « rentabiliser leur diplôme » sur le marché du travail, elles poursuivent une carrière et ont pu instaurer dans le couple une répartition relativement égalitaire des tâches ménagères et éducatives. En outre, elles recourent fréquemment aux services d'une aide ménagère rémunérée ou à des personnes « au pair » (8 sur 10). Mais pour arriver à assumer leurs responsabilités familiales tout en travaillant à l'extérieur, la mise en place d'une gestion stricte et rationnelle de leur vie quotidienne ne suffit pas.

Le couple, et en particulier la femme, ont cherché à mobiliser tous les atouts dont ils peuvent disposer afin d'élargir l'éventail de leurs possibilités. Parmi ceux-ci figurent les caractéristiques de l'environnement résidentiel et la proximité du lieu de travail de la femme (dans 7 cas sur 10, la durée de leur trajet domicile-emploi est plus court que celui de leur conjoint). Ces mères apprécient en effet la proximité et la densité des multiples équipements de la capitale. Elles insistent sur les avantages de la proximité de leur emploi et soulignent qu'il a été un des facteurs déterminants du choix de la localisation.

Par ailleurs, le choix de ces couples de résider dans Paris est fonction de la recherche d'un style de vie très « ouvert » sur l'extérieur et les relations sociales : le contexte parisien paraissant à cet égard mieux répondre à leurs attentes que la banlieue. En effet, ces mères sont fréquemment impliquées dans des activités associatives et les couples sortent souvent le soir (nettement plus souvent que ceux résidant en lointaine banlieue). Néanmoins, 7 femmes sur 10 se sont plaintes de l'exiguïté de leur logement : cependant, les couples n'envisageaient pas — du moins à court terme — de déménager en banlieue pour acquérir un logement plus vaste (et moins cher), tant les femmes semblaient redouter une remise en cause de leur organisation quotidienne (et parfois du fragile équilibre atteint au prix de multiples contraintes).

La vie en lointaine banlieue : le choix d'un environnement agréable ou « vivre loin pour vivre mieux »

Les couples résidant en banlieue extérieure où à la périphérie de la région ont souvent fait ce choix à la suite de la naissance d'un deuxième ou d'un troisième enfant, par souci de leur offrir un environnement agréable (proximité des espaces verts) et « sécurisant » : ils sont généralement propriétaires d'une maison individuelle avec jardin (8 sur 10) et possèdent toujours 2 voitures. Les mères ont d'autant plus aisément adopté le mode de vie de la banlieue qu'elles travaillent à temps partiel (4 sur 10 d'entre elles) ou exercent leur emploi à proximité du domicile (à moins d'un quart d'heure en voiture). Certaines d'entre elles cependant travaillent à Paris et s'y rendent à l'aide des transports en commun. Bien que ces longs trajets compliquent sensiblement leur vie quotidienne, elles ont accepté cette contrainte en échange, disent-elles, de la « qualité

de la vie» et d'un logement confortable «où chacun dispose d'un espace à lui». D'autres (2 sur 10, ayant 3 jeunes enfants) ont interrompu momentanément leur vie professionnelle à la suite du déménagement en lointaine banlieue: «continuer à travailler aurait été trop compliqué... j'avais envie de m'occuper de mes enfants, je reprendrai plus tard».

Ces couples ont, par ailleurs, un mode de vie plus centré sur la famille et entretiennent des relations de voisinage plus intenses que ceux habitant à Paris. Toutefois, leur «budget-temps transport» est nettement plus important que celui des ménages parisiens³.

Entre ces deux comportements «extrêmes», des couples ont expérimenté d'autres types de compromis en choisissant de résider en proche banlieue, dans des quartiers ou communes pourvus de nombreuses commodités et bien desservis par les réseaux autoroutiers et de transports publics.

CONCLUSION

Ces observations et réflexions renvoient à une problématique plus large concernant les choix en matière de stratégie résidentielle des ménages et la marge de manœuvre dont ils disposent dans ce domaine, laquelle dépend de leurs ressources financières et de la taille de la famille: ceci est lié aux effets conjugués des mécanismes de la ségrégation démographique et sociale dans l'espace urbain (Rhein, 1986; Pinçon-Charlot *et al*, 1986). On sait, en effet, que les coûts d'achat ou de location d'un logement sont fonction de la distance au centre et que les ménages de la classe ouvrière ont beaucoup plus de difficultés à se loger dans Paris «intra-muros» que les ménages des catégories aisées. Ainsi, par exemple, 13% seulement des couples «bi-actifs» de l'agglomération parisienne ayant 3 enfants, et dont le conjoint est «ouvrier», habitent Paris, contre 25% pour leurs homologues de la catégorie «cadres, professions intellectuelles supérieures». D'autre part, la composition du parc immobilier dans le centre — où près de 63% des logements sont constitués d'une ou deux pièces — tend à défavoriser les «familles nombreuses» et à avantager les personnes seules ou les couples sans enfants⁴.

On observe ainsi une situation paradoxale: les familles nombreuses (cinq personnes ou plus), qui devraient le plus possible bénéficier des avantages et des commodités du centre, sont celles qui ont le plus de difficultés à y résider du fait de l'offre restreinte de grands logements (publics ou privés). Par contre, les femmes seules ou vivant en couple sans enfants sont surreprésentées dans le centre (Fagnani, 1984) alors que les problèmes de conciliation de leur vie familiale et de leur vie professionnelle se posent, pour elles, avec moins d'acuité.

En fonction des résultats précédents et dans l'optique de notre recherche sur les comportements des femmes des nouvelles couches moyennes dans le domaine de la fécondité, il paraît fructueux de s'interroger sur le rôle indirect que peuvent jouer les caractéristiques de l'organisation spatiale en milieu urbain. En effet, dans quelle mesure les contraintes spatio-temporelles, liées à celles-ci, peuvent-elles inciter les femmes qui ne veulent pas interrompre leur vie professionnelle (en nombre croissant) à réduire le nombre des naissances, et en particulier à refuser la venue d'un troisième enfant?

Les entretiens auprès des mères de deux enfants, «actives» et résidant soit à Paris soit en proche banlieue sont, à cet égard, révélateurs: une troisième naissance

obligerait le couple (compte tenu des normes de confort en vigueur dans leur milieu) à rechercher un plus grand logement. Dans la plupart des cas, ceci entraînerait une localisation résidentielle plus périphérique remettant en cause le style de vie et l'organisation de la vie quotidienne du couple. Ces mères (et leur conjoint) envisageaient cette éventualité avec beaucoup de réticences : la perspective d'un autre style de vie et le rejet de la «vie banlieusarde» venaient donc renforcer leur détermination à refuser la venue d'un troisième enfant.

Sans être seules en cause, les caractéristiques de l'organisation spatiale — aux niveaux local et régional — pourraient ainsi, par une série de médiations complexes et en conjonction avec d'autres facteurs, influencer les décisions des ménages dans le domaine de la fécondité.

Les pouvoirs publics — très préoccupés actuellement par le déclin de la natalité — mettent actuellement en place des mesures encourageant les familles à avoir un troisième enfant. Ne devraient-ils pas y inclure une réorganisation des politiques urbaines et du logement, en prenant en compte le désir et/ou la nécessité d'un nombre croissant de mères d'exercer une activité professionnelle et en favorisant la multifonctionnalité des espaces ?

NOTES

¹ La chute de la natalité française depuis 1965 provient, pour l'essentiel, de la baisse des naissances de rang trois et plus. Les couples ayant deux enfants ont connu, de 1962 à 1982, une croissance de leurs effectifs de 50,2% contre 15,2% seulement pour ceux ayant trois enfants.

² La proche banlieue regroupe les trois départements limitrophes de Paris intra-muros (Hauts-de-Seine, Seine — Saint-Denis et Val-de-Marne).

³ Selon les données de l'« Enquête Transport » de 1981 (Direction régionale de l'équipement), dans une journée, le ménage parisien parcourt, en moyenne, 25 kilomètres contre 61 pour son homologue de la banlieue extérieure habitant seul.

⁴ Quinze pour cent seulement des grands logements (5 pièces ou plus) de la région Île-de-France sont localisés dans Paris, 28% en proche banlieue et 57% dans le reste de la région, donc en périphérie.

SOURCES CITÉES

- DESROSIÈRES, Alain (1978) Marché matrimonial et structure des classes sociales. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (20-21) : 97-107.
- EUVRARD, Françoise, DAVID, Marie et STRAZEK, Kristof (1985) *Mères de familles : coûts et revenus de l'activité professionnelle*. La Documentation française, Documents du CERC, n° 75, 65 p.
- FAGNANI, Jeanne (1983) Women's Commuting Patterns in the Paris Region. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 74 (1) : 12-24.
- _____ (1984) Marital Status and Occupational Structures in the Île-de-France Region. *Urban studies*, (21) : 139-148.
- _____ (1986) La durée des trajets quotidiens : un enjeu pour les mères actives. *Économie et statistique*, (185) : 47-55.
- GOKALP, Catherine et LERIDON, Henri (1983) Incidences de l'activité féminine sur la participation du père à la vie familiale. *La Revue Tocqueville*, 5 (2) : 397-418.
- MARC, Nicole et MARCHAND, Olivier (1984) La population active de 1975 à 1982. *Économie et statistique*, (171-172) : 5-24.
- PINÇON-CHARLOT, Monique et RENDU, Paul (1984) Les femmes d'Île-de-France dans l'espace des équipements collectifs : des inégalités cumulées. *Économie et statistique*, (162) : 51-70.
- PINÇON-CHARLOT, Monique, PRETECEILLE, Edmond et RENDU, Paul (1986) *Ségrégation urbaine*. Paris, Éd. Anthropos, 230 p.

RHEIN, Catherine (1986) *La ségrégation démographique*. Communication présentée lors du colloque sur « Les transformations de la famille et leurs conséquences sur l'habitat ». Paris, 20-21 octobre.

SZTOKMAN, Nicole (1977) L'activité féminine dans l'agglomération parisienne. *Aspects statistiques de l'Île-de-France*, (4) : 3-17.

(acceptation définitive en avril 1987)

CARTOGRAPHIE

Réalisation : Andrée G.-LAVOIE

Photographie : Serge DUCHESNEAU